

LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org



COMPTE-RENDU DE LARENCONTRE DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »

Jeu*di* 7 Janvier 2016, au Secours Catholique, 106 Rue du Bac, 75007 Paris.

Paris,

le 23 janvier 2016

A l'ordre du jour

1. *Elargissement du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains"*
2. *Plaidoyer au niveau international :*
 - 2.A. *en janvier, auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU ;*
 - 2.B. *auprès de la rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains de l'ONU sur la traite dans les situations de conflits et post-conflits ;*
 - 2.C. *auprès du Bureau International du travail (B.I.T) avec la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme concernant le 3^e protocole additionnel sur le travail forcé ;*
 - 2.D. *réponse au questionnaire pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les parties (deuxième cycle d'évaluation) par le GRETA, Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains ;*
 - 2.E. *suite de la rencontre sur les femmes victimes de traite au Sénat.*
3. *Statistiques sur la traite des êtres humains avec la mission interministérielle chargée de la lutte contre la traite MIPROF et l'ONDRPen France*
4. *Outils et formations sur la traite des mineurs*
5. *Autres informations des organisations membres : Traite des êtres humains et justice des mineurs*

Agenda des réunions au Secours Catholique Caritas France, 106 rue du Bac, 75007 Paris : (page suivante)

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90

Secrétariat : Gisèle Gुरुvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatraite.org

Agenda des réunions au Secours Catholique Caritas France, 106 rue du Bac, 75007 Paris :

Vendredi 29 janvier 2016 à 14h30 (salle N Mandéla) : rencontre du collectif sur les « chiffres » traite, les statistiques...pour préparer une rencontre avec MIPROF et ONDRP

Jeudi 4 Février 2016 à 10h (salle O Roméro) : réunion plénière du Collectif (Attention changement : Elisabeth Moiron-Braud qui avait proposé cette date pour une rencontre sur les statistiques n'est plus disponible. Nous maintenons une réunion plénière ce jour- là).

Vendredi 5 février 2016 à 10h (salle O Roméro) : rencontre sur les statistiques et sur les outils et formations concernant les mineurs avec la MIPROF.

Pour mémoire : agenda concernant les outils #Invisibles sur les mineurs victimes de traite (les membres du groupe ont déjà reçu les informations):

Lundi 25 janvier 2016 à 14h30 (salle O.Roméro) – réunion du groupe de travail sur les outils concernant la traite des mineurs

Jeudi 4 Février à 14h (bureau 444) : réunion dugroupe sur la traite des mineurs (Elisabeth Moiron-Braud qui avait proposé cette date pour une rencontre au ministère sur les outils et la formation concernant les mineurs n'est plus disponible. Nous maintenons une réunion pour travailler au niveau du Collectif sur les outils concernant la traite des mineurs)

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »,
DU JEUDI 7 JANVIER 2016,AU 23 JANVIER 2016**

1.ELARGISSEMENT DU COLLECTIF "ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS"

A la suite de la présentation de la candidature de l'association « **Aux Captifs la Libération** », le 1^e décembre 2015 au Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » par Jean-Marc Oswald, coordinateur du pôle Prostitution à l'association « Aux Captifs, la Libération » et d'Aurélie Jeannerod, chef de projet insertion par l'activité économique Antenne de Paris centre Paroisse Saint Leu - Saint Gilles de la même association, les membres du Collectif ont été invités à s'exprimer sur cette demande d'entrer dans le Collectif. Ils ont été invités à donner leur accord ou signifier leur refus.

Accueil réservé de certaines associations du collectif autour de...

○ **La question de la dépenalisation de la prostitution et la pénalisation du client**

Deux associations regrettent que l'association « Aux Captifs, la Libération » ne s'engage pas par rapport à la question de la pénalisation du client, et pour l'une d'elles, qu' « Aux Captifs, la Libération » noue des partenariats avec des associations qui vont vers une dépenalisation de la prostitution « Nous sommes un mouvement contre la traite des êtres humains, cela nous gêne. »

○ Une de ces deux associations s'inquiète de **textes opposant vision chrétienne et vision féministe.** « Ce qui remet en cause la question de l'égalité homme/femme. »

○ **L'approche spirituelle, telle qu'affichée par « Aux captifs, la Libération »,** pose question à certains. Une association estime que l'afficher comme l'a présentée Jean-Marc Oswald n'est pas compatible avec la pluralité du Collectif « Ensemble contre la Traite des êtres humains ». Des propos de Jean-Marc Oswald concernant le désenvoûtement ont suscité de l'inquiétude pour plusieurs membres du Collectif : « Il ne s'agit pas de remplacer une emprise par une autre. »

Accueil plus positif d'une partie des associations du collectif autour de...

○ **La dimension spirituelle**

« On n'a jamais parlé de désenvoûtement dans le travail mené en commun avec l'association « Les captifs, la Libération » », note une de ses associations partenaires. D'autres associations se disent surprises de l'échange relatif au désenvoûtement qui d'après elles, ne reflète pas du tout l'association « Aux captifs, la libération ». « Ils ne font pas de prosélytisme », « L'association mène une réflexion à l'interne sur cet aspect ». Enfin une association invite à ne pas « être dans le déni du religieux. La religion est très présente parmi les victimes. »

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Gुरुvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatraitte.org

○ **La qualité du travail mené en partenariat**

Une association note travailler avec « Aux Captifs la Libération » depuis des années, « cela s'est toujours bien passé. Une autre relève « qu'en termes de sens et de valeurs, ils apportent une aide réelle. » « On échange régulièrement sur les mineurs victimes de traite », indique-t-on encore. « Aux Captifs, la Libération » oriente vers les associations parisiennes, ce qui montre qu'ils ont envie de travailler avec d'autres...

○ **La diversité au sein du Collectif**

« Il est intéressant d'ouvrir à d'autres ayant une vision différente... » ; « On ne peut pas travailler seulement avec les gens qui ont les mêmes idées que nous, sinon on finit par travailler seul... Pourquoi bloquer des associations qui veulent aussi réfléchir sur la traite des êtres humains ? C'est important qu'il y ait des échanges... »

Décision prise en Collectif

Geneviève Colas, coordinatrice du Collectif, indique que le Collectif cherche à mener une action concertée efficace sur la lutte contre la traite des êtres humains, et non pas de mettre en avant des différences qui ne vont pas nous faire avancer. Elle note aussi qu'une période probatoire d'un an permet à la nouvelle association et au Collectif de refaire un point dans un court délai.

Les différents points ont amené, sur 13 votes exprimés, deux associations à exprimer un refus et six autres à s'abstenir alors que six autres étaient favorables. Les « oui » l'emportent sur les « non », mais le nombre conséquent d'abstentions incite le Collectif à proposer à l'association « Aux Captifs la Libération » une nouvelle rencontre afin de clarifier les points plus controversés ou équivoques. A l'issue du vote, collectivement, les membres du Collectif décident qu'une deuxième rencontre de Jean-Marc Oswald est nécessaire pour préciser certaines questions avant de prendre toute décision.

A suivre

La coordinatrice du Collectif prendra contact avec Jean-Marc Oswald d' « Aux Captifs, la Libération » pour lui présenter la position actuelle du Collectif et l'inviter à participer à une prochaine réunion du Collectif.

De plus, au sein du Collectif, on réalisera :

- *Une relecture de la charte datant de l'origine du Collectif, en 2007 pour mieux prendre en compte ces questions qui font débat. Voir ci-joint la Charte du Collectif depuis son origine.*
- *La demande aux associations candidates d'une présentation pragmatique tenant compte de la réalité concrète de leur action sur le terrain.*
- *Une réflexion sur la dimension spirituelle dans l'accompagnement des victimes.*

2. PLAIDOYER A L'INTERNATIONAL

2.a. Plaidoyer auprès du comité des droits de l'enfant de l'ONU au sujet de la traite des mineurs : mercredi 13 et jeudi 14 janvier 2016 : Audition de la France par le Comité des Droits de l'enfant à Genève.

A la suite de la pré-audition de la France en juin 2015 devant le Comité des droits de l'Enfant (CIDE) à Genève, concernant le cinquième rapport périodique de la France sur l'application de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles additionnels, le Comité des droits de l'enfant a adressé à la France une série de questions et de demandes complémentaires, en vue de l'audition de la France des 13 et 14 janvier 2016 à Genève.

Complétant son rapport alternatif « La traite des enfants dans le contexte français. Pour un accès de tous les enfants au droit commun. », à la suite des réponses transmises par la France au CIDE, en date du 15 octobre 2015, le Collectif contre

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

*Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Guruvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatraite.org*

la Traite des êtres humains a rédigé une série d'observations complémentaires. Ce document a été transmis au Comité des droits de l'enfant.

Le vendredi 11 décembre 2015, des membres du Collectif ont participé à une réunion organisée par Geneviève Avenard, défenseuse des enfants, avec d'autres associations et collectifs ayant présenté également des rapports alternatifs en vue de la 68^e session.

Coordinatrice du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, Geneviève Colas ainsi que Guillaume Lardanchet seront présents à Genève pour cette audition de la France par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Geneviève Colas précise les modalités de cette présence : « Nous n'avons pas d'intervention, mais nous pouvons faire du lobbying dans les couloirs pour que soit pris en compte ce que nous avons dit. C'est comme cela que cela fonctionne ». Chaque association membre du Collectif est invitée à faire connaître la position du Collectif et des associations membres, essentiellement auprès des médias. Cela pourrait faire avancer les choses.

A suivre

Depuis la réunion du Collectif, la rencontre s'est déroulée à Genève. Vous trouverez, ci-joint, un document de travail « Observations immédiates du Collectif 'Ensemble contre la traite des êtres humains' à l'issue de l'audition du gouvernement français par le Comité des droits de l'enfant les 13 et 14 janvier 2016 », à finaliser ces jours-ci. Merci à chacun-e de le lire et d'envoyer toute demande de modification ou ajout avant le mercredi 27 janvier.

Ceci préparera l'étape suivante, après réception des observations et recommandations du Comité des droits de l'enfant, prévue fin janvier ou début février.

A noter :

Ratification par la France du 3^e protocole additionnel à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

La France vient de décider de ratifier sans aucune réserve ni déclaration venant en amoindrir la portée, le troisième protocole additionnel à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Ce protocole entrera donc en vigueur en France le 7 avril 2016. Ce troisième protocole vient en effet compléter la Convention par un processus de recours à un organe international en cas de violations de droits de l'enfant, processus qui existait - et que la France avait ratifié sans réserve - pour tous les autres traités de droits humains des Nations Unies : cette ratification vient donc réparer une injustice majeure envers les enfants.

Un ou des enfants bien identifiés pourront ainsi demander au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, une fois les voies de recours internes épuisées, d'examiner leur cas et lui demander d'intervenir auprès de l'Etat pour faire cesser cette violation. Le Comité pourra même s'il le juge utile, demander à l'Etat de mettre en place des mesures conservatoires, le temps de l'examen du dossier, si la violation de droits alléguée risque de porter à (aux) l'enfant(s) des préjudices irréparables.

Le Comité pourra aussi, à la demande de plaignants, lancer une procédure d'enquête dans le pays sur tel ou tel problème générique. Une jurisprudence du Comité des droits de l'enfant va donc se constituer petit à petit à partir de cas individuels, qui nous l'espérons, viendra influencer sur la jurisprudence interne comme celle des instances européennes influe désormais sur les décisions de nos cours suprêmes.

2.B. Plaidoyer auprès de la rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains de l'ONU, puis auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la traite dans les situations de conflits et post-conflits

En décembre 2015, à l'initiative de Maria Grazia Giammarinaro, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains, une réunion a eu lieu à Amman en Jordanie sur la traite des êtres humains dans les situations de conflits et de post-conflits. Geneviève Colas a été invitée à présenter le travail recherche/action sur la traite des êtres humains dans les situations de conflits et post conflits, mené par le Secours Catholique / Caritas France et d'autres Caritas de la région euro-méditerranéenne. Ce sujet est actuellement un sujet qui prend de l'importance au niveau mondial et pointe en France.

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

*Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Guruvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatrite.org*

A suivre :

Lors d'une prochaine rencontre dédiée à ce sujet, Geneviève Colas et Olivier Peyroux pourront présenter la recherche action sur la traite des êtres humains dans les situations de conflits et post-conflits. En juin 2016, la France sera à la présidence du prochain Conseil de sécurité. Il est possible que la question soit mise à l'ordre du jour. Cette rencontre aura lieu à New York et l'on pourrait s'organiser pour y organiser avec les branches internationales de plusieurs organisations du collectif, un événement parallèle sur cette question.

Plusieurs associations du Collectif ont manifesté leur intérêt à collaborer sur cette question: Secours Catholique, OICEM, Ecpat France, CCEM, Amicale du Nid, Fondation Scelles, Cimade et Les Amis du Bus des Femmes (d'autres peuvent les rejoindre).

2.C.Plaidoyer auprès du Bureau International du Travail avec la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme concernant le 3e protocole additionnel sur le travail forcé

Une rencontre organisée par la CNCDH (Commission consultative nationale des Droits de l'Homme) et le B.I.T (Bureau International du Travail) et a eu lieu au Sénat le 17 décembre 2015 sur la ratification du 3^e protocole sur le travail forcé. La France sera le 3^e pays à le ratifier. Le B.I.T. a présenté la campagne organisée au niveau mondial.

Ce protocole, adopté par la Conférence internationale du Travail le 11 juin 2014 à Genève, vient compléter la convention, qui compte parmi les plus ratifiées au sein de l'Organisation internationale du travail, pour prendre en compte les nouvelles formes de travail forcé.

Le protocole prévoit un accès à des mécanismes de recours et de réparation appropriés et efficaces, tels que l'indemnisation des victimes. Il renforce également la coopération internationale en matière de lutte contre le travail forcé ou obligatoire. Le protocole met l'accent sur le rôle des employeurs et des travailleurs dans la lutte contre le travail forcé. Le ministre des affaires étrangères et du développement international a présenté un projet de loi autorisant la ratification du protocole relatif à la convention n° 29 de l'Organisation internationale du travail sur le travail forcé, 1930.

Mona Chamass signale qu'il faudra regarder le protocole qui comporte certains points sur l'identification des victimes.

A suivre

La question pour nous maintenant est : Comment le protocole sur le travail forcé va-t-il être repris dans le droit français ?

2.D. Réponse au questionnaire pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les parties (deuxième cycle d'évaluation) par le GRETA, Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains

Magali Poirier de l'AFJ interpelle le collectif afin qu'il se penche sur le questionnaire du GRETA même si chaque structure est invitée à y répondre personnellement ... Il comporte des questions qui touchent :

- à toutes les formes de traite
- à la question des enfants/ des mineurs notamment (cela fait sens avec le groupe qui traite des mineurs au sein du Collectif)
- des questions sur les statistiques (sujet d'une de nos prochaines réunions)

La visite d'évaluation du GRETA en France devrait avoir lieu en avril 2016 et il est bien de s'y préparer.

A suivre

Chacun est invité à consulter le questionnaire et les modalités dans le lien joint :

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/trafficking/Docs/Monitoring/1st_Eval_Round_fr.asp

Convenir lors de notre prochaine réunion du type de réponse choisi par le Collectif (courrier avec transmission des documents clés rédigés ces dernières années ou bien réponse au questionnaire point par point).

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Gुरुvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatraitte.org

2.E.Suite de la rencontre sur les femmes victimes de traite au Sénat

Le 25 novembre 2015 a eu lieu au Sénat une rencontre sur les femmes victimes de traite à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La délégation aux droits des femmes a organisé une table ronde sur **les femmes victimes de la traite des êtres humains**. Cette table ronde réunissait des experts et des représentants d'associations (France Terre d'Asile, Comité contre l'esclavage moderne, Secours Catholique, dispositif national Ac.Sé d'accueil et de protection des victimes de la traite, ECPAT France). Eleonore Chiossone d'Ecpat France note que Stéphanie Martel peut rajouter dans son rapport des préconisations qui pourraient être reprises par les sénateurs.

A suivre :

Transmettre à Stéphanie Martel, au Sénat, des propositions et des informations concrètes qui pourraient être reprises par les sénateurs pour des propositions de lois.

3. STATISTIQUES SUR LA TRAITE DES ETRES HUMAINS avec la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)

Geneviève Colas informe les membres du Collectif d'une demande d'Elisabeth Moiron-Braud, de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violence et contre la traite des êtres humains (MIPROF). Celle-ci souhaiterait associer le Collectif et d'autres associations à une réflexion autour de la question des statistiques : « Les victimes de la traite des êtres humains repérées et suivies par les associations en 2015 ». Elle prépare un questionnaire pour les associations avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales : ONDRP.

Geneviève Colas précise que c'est à l'occasion d'une rencontre sur les mineurs et les outils de sensibilisation qu'Elisabeth Moiron-Braud lui a fait part de cette demande.

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) est un département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la Justice. Il est doté d'un conseil d'orientation chargé d'assurer l'indépendance de ses travaux. Il a comme activité principale la production et la diffusion de statistiques sur la criminalité et la délinquance. L'ONDRP inscrit ses travaux dans le cadre de la statistique publique et du code des bonnes pratiques de la statistique européenne.

L'association Les Amis du Bus des Femmes souligne que ce travail de statistiques fait partie du plan national contre la Traite des êtres humains 2014-2016. C'est donc pour la MIPROF une obligation et c'est l'ONDRP qui devrait s'en occuper.

ECPAT France précise que le Ministère mène ce travail avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).

Hélène de Ruyg de l'Amicale du Nid souligne que « si la MIPROF a l'obligation de faire ce travail, elle doit le faire avec intelligence. Au Collectif d'être très vigilant pour ne pas être manipulé. Il faut aussi être modeste car aucune de nos associations n'a une idée précise des vrais chiffres. »

« Jusque-là, constate Mona Chamass du CCEM, la MIPROF s'adressait individuellement à nos associations, et non pas au Collectif. J'avais trouvé que c'était un manque. »

La Fondation Scelles apprécie que la MIPROF vienne vers le Collectif. Mais, ajoute François Vignaud, il ne faut pas que cela aboutisse à une compilation de chiffres. Il faut valider une méthodologie. François Vignaud propose la participation de spécialistes de ces questions au sein de nos associations.

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Guruvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatraitte.org

Planète Enfants rappelle que la question des statistiques et de leur traitement est éminemment politique. Et il faudra être très vigilant sur les chiffres qu'on veut et que l'on peut recueillir.

Catherine Le Moëlle SOS Esclaves se dit intéressée par une première réunion au cours de laquelle seront posées les questions de fond : « les statistiques, il faut les faire parler. Mais qu'entend-on par statistiques ? » Elle note que les associations peuvent donner des données différentes de celles de la police et préfecture.

Pour Geneviève Colas, Colas, nous devons proposer à la MIPROF une vision globale des choses. « Nous devons d'abord dire quelles statistiques sont nécessaires dans le respect des personnes accompagnées, en précisant ce que l'on accepte de partager. »

Pour Les Amis du Bus des Femmes, au niveau des associations, on peut donner des informations sur l'accès aux droits, et de ceux qui ont accès aux droits.

Le CCEM complète, « Comme nous rencontrons rarement la MIPROF en Collectif, c'est une bonne idée de poser un certain nombre de questions. En Angleterre par exemple, il y a un écart entre les chiffres donnés par les associations et les chiffres officiels. »

L'AFJ s'interroge sur une extension à d'autres systèmes de base de données en Europe, se demandant si des chiffres fiables sur la traite existent au niveau européen.

François Vignaud de la Fondation Scelles se demande s'il s'agit d'un travail pérenne.

Certainement, pense Geneviève Colas pour qui la démarche de la MIPROF lui permettra de se positionner et de dire si elle est prête à travailler avec toutes les associations ou seulement avec quelques-unes. L'objectif considère Geneviève Colas est de réaliser des statistiques là où cela a un intérêt pour les victimes ou pour la prévention, concernant toutes les victimes de traite, et sous toutes ses formes.

Pour La Cimade, « On pourrait intégrer des indicateurs comme ceux de la police et de la préfecture pour avoir aussi leurs statistiques. »

Geneviève Colas indique que la MIPROF présentera les différentes démarches qu'elle fait en terme de statistiques avec la police, la justice... via L'ONDRP.

Comment se préparer à la réunion avec la MIPROF ?

ECPAT France remarque que la MIPROF « n'a pas d'autres choix, c'est pourquoi elle revient vers nous. » Il serait utile d'en discuter en amont pour éviter d'être manipulés à nouveau avec des chiffres incohérents ; si on veut être concrets, il faut travailler ensemble. »

Pour L'Amicale du Nid : il faut être réaliste. Une seule personne de la MIPROF travaille sur la traite.

Les Amis du Bus des Femmes : « Avant de les rencontrer, nous devons acter sur la question des nationalités et définir des critères. »

Geneviève Colas propose que l'on explique comment on est prêt à travailler, que l'on définisse les limites. On doit leur dire qu'on veut travailler avec eux, mais pas dans l'urgence. Comment peut-on parler de statistiques et de chiffres avant de parler de repérages et de critères d'identification ? On peut leur dire qu'on est en train de réfléchir avec les autres associations. Il faut poser toutes ces questions avant. Au Secours Catholique par exemple, nous avons des statistiques, mais préparées à l'avance.

Les Amis du Bus des Femmes : Nous avons des données qui ne sont pas publiques. L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) nous a fait la demande mais je n'ai pas eu le temps en fin d'année de leur fournir ces données. S'ils me recontactent, dois-je accepter ?

NaghmHriechWahabi de l'OICEM : « Même si on est un Collectif, on doit se sentir libre de porter nos valeurs, et de donner les chiffres que l'on veut. Le rôle du Collectif est de mettre en exergue les dysfonctionnements et proposer des bonnes pratiques. Je pense que la MIPROF prendra le temps de travailler avec nous. »

Ecpat France : « Il ne s'agit pas d'interdire aux associations de donner des informations, mais de suspendre ces informations jusqu'à cette réunion avec la MIPROF. »

A suivre

*La date fixée pour cette rencontre sur « chiffres » « statistiques » avec la MIPROF et l'ONDRP est le **vendredi 5 février 2016, à 10 heures, au Secours Catholique (salle Oscar Roméro), 106 rue du Bac (Attention : le jeudi 4 février, Elisabeth MoironBraud et l'ONDRP ne sont finalement pas disponibles ; d'où ce changement de date).***

*Une réunion préparatoire du Collectif aura lieu le **vendredi 29 janvier à 14h30 au Secours Catholique (salle Nelson Mandela).***

La MIPROF se charge d'inviter d'autres partenaires tel l'ONDRP, réseau Ac.sé et éventuellement d'autres associations (à préciser).

4. OUTILS ET FORMATIONS SUR LA TRAITE DES MINEURS

Il y a déjà eu plusieurs réunions autour de la création du scénario écrit par Guido Freddi avec Ilaria Borrelli (traite à des fins d'exploitation sexuelle/vol/esclavage domestique).

Ce film pourra passer dans de grandes salles de cinéma, des festivals, pour sensibiliser le grand public.

Il est aussi conçu 3 parties comme outil de formation des bénévoles et professionnels (associations, éducation, police, justice, social...).

On espère que le film sera disponible à la mi-avril.

Il y a des gens d'associations et des têtes d'affiche dans le film. On espère par exemple Patrick Chesnais, Josiane Stoleru et pourraient être dans le film.

Ecpat France : Marilou Berry nous avait répondu. Je pense qu'elle pourrait accepter de jouer dans le film. A confirmer donc.

Naghm Hriech propose de contacter Akhenaton pour la musique.

Geneviève Colas insiste sur le fait qu'associer des gens connus aura un impact sur la diffusion du film. Mais aussi que des membres d'associations seront bienvenus. Ceux qui sont intéressés et qui ont une expérience dans le théâtre ou le cinéma sont invités à se faire connaître. Nous sommes entrain de voir quels bénévoles pourraient intervenir.

Le groupe sur les mineurs du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains travaille sur la réalisation du film et d'autres outils de sensibilisation en faisant un lien entre la partie vidéo et les outils. Une bande dessinée à destination de nos réseaux associatifs et des lycées, étudiants. Cet outil montrera ce qu'est un mineur victime de traite ; comment les identifier, les accompagner. L'idée est de créer ensemble, croiser les approches des uns et des autres. D'autres associations travaillent aussi sur des outils.

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

*Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
Secrétariat : Gisèle Guruvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatrite.org*

Naghm Hriech de l'OICEM propose que les associations communiquent leurs propres outils pour que l'on croise ce qui est disponible.

A suivre

OICEM, CCEM, le Mouvement du Nid, Secours catholique- Caritas France et ECPAT France, Amicale du Nid, SOS Esclaves, ACPE travaillent sur ces outils concernant la traite des mineurs.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.A.Traite des êtres humains et justice des mineurs

Geneviève Colas rappelle que Christiane Taubira semble poursuivre ou reprendre le **chantier de la justice des mineurs** avec une **réforme de l'ordonnance de 1945**. Il serait intéressant qu'on ait en France une révision de la justice pénale et civile des mineurs pour une prise en charge cohérente des mineurs... dans l'esprit de la justice des mineurs, au début.

Quelques événements passés

- 25 novembre 2015 au Sénat rencontre sur les femmes victimes de traite.
- Décembre 2015 à Amman en Jordanie, réunion sur la traite des êtres humains dans les situations de conflits et de post-conflits organisée par Maria Grazia Giammarinaro, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains.
- 11 décembre 2015 : Rencontre inter-associatives avec Geneviève Avenard, défenseur des enfants en vue de l'audition de la France par le CIDE.
- 17 décembre 2015 : rencontre au Sénat organisée par la CNCDH sur la ratification du 3^e protocole sur le travail forcé.

Quelques événements à venir

- 13 et 14 janvier 2016 audition de la France par le Comité des droits de l'Enfant à Genève.
- 7 avril 2016 : Entrée en vigueur du troisième protocole additionnel à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ratifié par la France.
- Juin 2016 : présidence de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Associations présentes à la réunion du 7 janvier 2016

AFJ : Magali Poirier – **Amicale du Nid** : Hélène de Rugy - **CCEM** : Mona Chamass- **ECPAT France** : Eleonore Chiossone – **Fédération de l'Entraide protestante** : Pauline Simon – **Fondation Jean et Jeanne Scelles** : François Vignaud - **Hors la Rue** : Bénédicte Cabrol – **Mouvement du Nid** : Pierre Albert – **OICEM** : Naghm Hriech Wahabi – **La Cimade** : Violaine Husson- **Les Amis du Bus des femmes** : Vanessa Simoni – **Planète Enfants** : Stéphanie Selle - **SOS Esclaves** : Catherine Le Moel - **Secours Catholique - Caritas France** : Geneviève Colas pour la coordination du Collectif, Marie-Elisabeth Lafaille et Gisèle Ouandaogo, chargées de thématiques.

Rédaction du compte-rendu : Marie-Elisabeth LAFAILLE-MAYO et Gisèle GURUVATI
Coordination du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève COLAS

Réunion du 7 janvier 2016 au 23 janvier 2016

*Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90
 Secrétariat : Gisèle Guruvati et Marie-Elisabeth Lafaille-Mayol, chargées de thématiques www.contrelatrite.org*